

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63/111/SPCG fixant l'indemnité d'un chef de village

n° 63/111/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1963

Date de publication
19 septembre 1963

Date du numéro
30 septembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Siradj Barkat, chef de village de Tadjourah, percevra à ce titre la somme mensuelle de 3.400 francs pour compter du 1er janvier 1963.